



Espérons un aménagement s'inscrivant harmonieusement dans le cadre naturel des collines et de la baie, soucieux des souhaits des habitants du quartier de l'Estaque. Quoiqu'il en soit, l'aménagement de la zone urbanisable devra se faire aussi en tenant compte de la possibilité d'une future trajectoire aérienne qui éviterait, ou diminuerait, le survol de St Henri, Mourepiane et l'Estaque (P.E.B. /Plan d'Exposition au Bruit).

Ne pourrait-on pas mettre en valeur les belles arcades en pierres dominées par l'imposante maison de direction de Penarroya et la conciergerie ? Faire de l'un de ces bâtiments un musée ou une maison des mémoires ouvrières et multiculturelles de l'Estaque ? ... de Marseille !

DERNIERE MINUTE

La Marseillaise nous apprend le 9 juillet 2009 qu'une réunion publique organisée aux Riaux par la mairie de secteur a eu lieu sur les préoccupations liées à la pollution du site. Des informations sanitaires très préoccupantes sont données! On y apprend entre autre :

- que la route dite "montée des usines" est constituée de remblais pollués,
- que les enfants, particulièrement fragiles risqueraient d'être atteints d'anémie ou de problèmes rénaux
- que les riverains ou travailleurs chargés de la dépollution pourraient souffrir de cancers de poumons, du sein, de la prostate ou colorectaux !

La coordination nationale médecine santé environnement qui rassemble près de 3500 professionnels de santé conclut : " les teneurs retenues en dioxine sont 10 à 100 fois supérieures à ce que l'on admet pour des mâchefers d'incinération d'ordures ménagères.

« **La détoxification du milieu est un échec** ».

Un questionnaire a été envoyé aux habitants .

Compte tenu des projets intempestifs prévus sur les friches (immobilier), au port de la Lave (base nautique, entreprises...) et sur la rade (agrandissement du port/multiplication d'anneaux à bateaux), **va-t-on nous dire, une fois de plus, que tout cela n'est pas alarmant** mais serait ... c'est le cas de le dire... de l'intox !

Bulletin d'adhésion (10 €, valable pour l'année en cours).

Nom, Prénom :

Coordonnées :

.....

Action Environnement Estaque Maison Municipale d'Arrondissement
90, Plage de l'Estaque 13 016 MARSEILLE

aece.estaque@free.fr

<http://aeceestaque.canalblog.com>



Grain de sable

Edito : Pourquoi un numéro du GDS sur les friches industrielles de l'Estaque ?

L' AEE a plusieurs fois fait des articles sur les friches : mars 1999, octobre 2002... Il est temps de revenir sur l'histoire de ces friches industrielles, leur devenir, et de faire le point sur la progression de la dépollution et de l'impact de celle-ci sur les habitants.



Les usines de Rio-Tinto en construction (1884)

L'histoire du site

La nature avait très bien doté ce site d'argile (pour les tuiles) et de calcaire (pour la chaux) mais c'est la faute à Napoléon III ! En 1840 celui-ci fait don du site à un grand d'Espagne qui y implante alors une usine de traitements du plomb extrait de ses mines. La création de la voie ferrée va permettre l'amplification de l'activité industrielle et générer une succession de vagues migratoires qui caractérise l'identité actuelle multiculturelle de l'Estaque. Ces populations étrangères participeront aussi activement à d'autres chantiers modelant le paysage : percement du tunnel de La Nerthe, construction des viaducs, du tunnel du Rove, excavation des terrains argileux...

Différentes entreprises d'envergure internationale se succèdent très rapidement en un siècle (1883-1989) sur un seul et même site :

1883 La compagnie d'exploitation des minerais RIO TINTO démarre ses activités industrielles minières sur environ 150 ha à l'Estaque avec une arrivée importante d'Espagnols.

1890 Rio Tinto est remplacé par la Société des Produits chimiques de Marseille-l'Estaque (SPCME) qui produit des acides sulfuriques, de la soude, du sulfate, et emploie de 500 à 600 ouvriers en 1902.

1913 SPCME fusionne avec la Société Minière Métallurgique Penarroya

1916 Séparation du site en 2 : *en bas du site* s'installèrent successivement Kuhlmann (PCUK) puis Elf Atochem Atofina avec des ateliers chimiques fabriquant sulfate de cuivre, sulfure de carbone, acide sulfurique, qui ferment en 1988. La réhabilitation est entreprise par Rétia filiale de Total ; *en haut du site*, Métaeurop succède à la Sté Penarroya. L'exploitant produit du plomb, traite le minerai de cobalt, puis des minerais aurifères, et en 1999 grille encore du minerai venant du Maroc pour en extraire de l'arsenic.

1998 Début de réhabilitation et dépollution par arrêté préfectoral

L'usine ferme en 2001. La société Recylex est chargée de la dépollution.

Les questions autour de la dépollution du site

Jusqu'en 2001, ces usines classées Seveso ont dénaturé le site naturel de l'Estaque qualifié unanimement d'exceptionnel, laissant derrière elles une pollution importante. Des tonnes d'acide ont été déversées. Des métaux lourds, de l'arsenic, entraînés par les eaux de pluies ont transformé les calcaires du massif en véritable gruyère et ont ruisselé jusqu'à la mer...

Actuellement au moins 900 000 m³ de terres sont à traiter : plomb, arsenic, cuivre, zinc, hydrocarbures...souillent les sols et les eaux souterraines. Ces pollutions touchent les eaux dans le port de La Lave et dans l'anse de l'Estaque.

Le coût de la dépollution a été sous évalué. La date de fin de ces travaux est sans cesse reportée. Le choix a été fait de stocker sur place les sols pollués. Rétia y travaille pour les terrains la concernant. Par contre Métaeurop, en difficultés financières peine à faire face à cette obligation de dépollution entreprise dès 1996. Dans la grande carrière de la Caudelette les roches sont creusées, des membranes étanches posées, formant d'immenses "sarcophages"qui reçoivent les matières polluées. Ces sarcophages sont fermés, couverts. Trois alvéoles sur six sont construites.

La pollution de l'air, qui agissait du temps de l'activité, est encore présente au cours de la dépollution, malgré l'arrosage des matières polluantes.

Actuellement tous ces territoires sont interdits au public et beaucoup le seront encore de toute évidence pour l'éternité.

Le site naturel du Massif naturel de La Nerthe et sa protection

La question de la dépollution et la réhabilitation du site s'inscrit dans le Grand Projet de Ville (GPV), dans le respect des lois et du cadre naturel du massif de la Nerthe (ZNIEFF) et de la Rade.

La chaîne de l'Estaque est élevée depuis 1985 au rang de ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique.

Dans ce contexte, que va devenir le territoire de l'ex zone industrielle?

Une zone non affectée par la pollution restera « zone naturelle » ; celle du dépôt définitif en alvéoles sera paysagée mais clôturée et fermée au public. Une zone de transition paysagère sera clôturée et fermée au public car trop escarpée. Enfin, la zone inférieure du site Rétia sera potentiellement urbanisable (8 ha).

Ces friches, un patrimoine humain ? Une mémoire ?

La vie ouvrière liée aux usines chimiques, aux carrières et aux tuileries a marqué le paysage, l'habitat, les mentalités.

Depuis les années 1880, l'Estaque a connu des bouleversements dont cartes, oeuvres picturales et photographies témoignent. Son histoire est celle d'un espace très industrialisé, d'une population essentiellement ouvrière, d'origine immigrée.

Les oeuvres picturales du XIXe et du début du XXe sont d'autant plus importantes qu'elles nous montrent une vie et un patrimoine architectural industriel disparus. En effet, ce sont Cézanne, Dufy, Braque qui peignent les tuileries, les viaducs ferroviaires, les usines. Ils sont les premiers peintres témoins des grandes mutations industrielo-portuaires que connaît déjà Marseille.



Dans le « village », les traces du passé industriel subsistent avec les noms de rues (la « Montée des usines ») et de cités jadis ouvrières (« la cité Kuhlmann », « la cité Penarroya »...). Ces dénominations évoquent la mémoire des lieux. Quand « la friche industrielle de l'Estaque » aura été réhabilitée, que les dernières carcasses de bâtiments auront été démolies, il ne restera plus de trace dans le paysage de ces sites industriels où se sont succédées des générations d'ouvriers.

Aujourd'hui, ces friches sont bien évidemment interdites d'accès. Seule l'usine des Ciments Lafarge est encore en activité. Le cinéma leur rend hommage en 1997 : la rencontre des personnages Marius et Jeannette du film de Guédiguian se fait dans une cimenterie en cours de démolition. Presque toutes les scènes du film sont tournées dans un habitat ouvrier typique de l'Estaque. Ce film a fait le tour du monde.

Les enjeux d'une mise en valeur

Quels axes privilégier ? Quel équilibre trouver ?

Inscrit dans le périmètre du GPV, le quartier devrait bénéficier de nouveaux grands projets de la municipalité à condition que soit réglée la dépollution des terrains de friches industrielles. Ce GPV signé le 26 juin 2000 prévoit des interventions sur 4 axes : habitat, développement économique, emploi et transports.

D'une manière générale, on peut dire que la tendance est plutôt à la démolition qu'à la réhabilitation pour deux types de raisons : d'une part le coût, d'autre part la difficile réutilisation d'un bâtiment du fait de sa structure et de l'évolution du fonctionnement des entreprises. Pourtant, c'est dans les bâtiments anciens que se réalisent les plus « belles opérations ». A Marseille, aucun bâtiment neuf n'a acquis la réputation des Docks... Pour une collectivité locale, une politique des friches ne s'improvise pas, mais la nécessité d'une réhabilitation est fondamentale pour l'image d'une ville.

La mairie de Marseille projette d'exploiter la valeur foncière de la friche de l'Estaque. Un projet immobilier verra-t-il le jour lorsque le site de Métaeurop et Atofina aura été requalifié ? Qu'en est-il d'autres projets/rumeurs (très en vogue ici à Marseille !) : culturels, sportifs, touristiques, Cité de la Science et des industries, Aquarium géant ... et même parcours en eaux vives évoqué il y a quelques années...



"L'Express février 2009